



PROVINCE DE QUÉBEC  
CANTON DE WENTWORTH

**AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON  
DE WENTWORTH**

Est par les présentes donné par la soussignée, Directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité du Canton de Wentworth que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la municipalité du Canton de Wentworth tenue le 5 septembre 2012, le règlement suivant a été adopté :

**2007-002-01 Règlement pour modifier le règlement 2007-002 concernant  
l'enlèvement des déchets, des encombrant, gros rebuts,  
matériaux de construction et des matières recyclables**

Le règlement est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture ou sur le site web de la municipalité : [www.wentworth.ca](http://www.wentworth.ca).

Donné à Wentworth le 21 septembre 2012.

Paula Knudsen, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière